



Technicien Mètreur

Aide Conducteur de Travaux

Le technicien mètreur étudie, dans sa globalité, une affaire, de l'appel d'offres au décompte définitif. Il participe à l'étude technique, à l'exécution, à la coordination, au contrôle des travaux, et aux bilans de chantier.

La formation

Domaine général

Disciplines et programmes du référentiel des Baccalauréats Professionnels industriels : Français, Histoire-Géographie, Langue Vivante, Arts appliqués.

Domaine professionnel

- Dessin technique du Bâtiment (Planche et initiation D.A.O. Autocad™)
- Technologie
- Résistance des matériaux et calculs des ouvrages simples en béton armé
- Métrés quantitatifs
- Réglementation - Législation
- Connaissance de l'environnement de l'entreprise
- Législation et réglementation de la construction
- Etude de prix, marché et législation du bâtiment
- Planification et gestion de chantiers
- Bilans de chantiers
- Mathématiques, Sciences Physiques
- Gestion

Validation

1^{ère} année

- BEP T.A.H. Techniques de l'Architecture et de l'Habitat

2^{ème} année

- Bac. Professionnel T.E.B. option A Technicien d'Études du Bâtiment

La profession

Le technicien mètreur de la construction exerce son activité en bureaux d'études, en entreprise et dans certaines administrations de type D.D.E.

En **cabinet d'architecte**, il élabore des **plans** et des **métrés** et participe à l'organisation et au **suivi des chantiers**.

En cabinet de mètreurs, il participe à l'élaboration des **métrés**, avant-métrés, estimations de **coûts**, études de **prix** et pièces écrites.

En **entreprise**, il a un rôle de **gestionnaire** au bureau et sur le terrain :

- il étudie les prix unitaires, rédige des **mémoires** et instruit des demandes d'avances et d'acomptes ;
- il étudie les modifications de **projets** en cours de chantier, tant au niveau technique que financier ;
- il intervient dans la **gestion** des chantiers et des moyens en main d'oeuvre, matériels et matériaux.

Secteurs professionnels ciblés

- Entreprises du Bâtiment et Travaux Publics
- Services Techniques d'administrations ou de collectivités territoriales
- Cabinet d'architectes, d'économistes de la construction, de mètreurs.

Conditions de la Formation

Durée

21 mois (sur 2 ans) dont **22 semaines** de stage en entreprise.

Aptitudes requises

- **Intellectuelles** : goût du travail soigné (rigueur, précision, propreté), sens de l'organisation, esprit d'analyse et de curiosité, capacités d'adaptation et d'organisation, goût des responsabilités.
- **Sociales** : acceptation du travail en équipe, aptitude à diriger une équipe.
- **Physiques** : déplacements en terrains accidentés, bonnes vision spatiale et acuité visuelle.

Niveau d'entrée

Fin de cycle de l'enseignement secondaire

Souhaitable : une expérience des métiers du B.T.P.

Contre-Indications médicales

- **Handicap très important des membres supérieurs ou inférieurs (pour certains postes de travail)**
- **Troubles visuels après correction**
- **Allergies aux milieux empoussiérés (pour certains postes de travail)**

Perspectives

Le technicien mètreur, **polyvalent**, dispose d'une **expérience** dans les métiers du bâtiment : sa formation, valorisée par ses acquis professionnels, répond à une demande de compétences des P.M.E. du B.T.P. Il occupera, selon son profil, des postes divers, de **mètreur à conducteur de travaux**, et pourra évoluer vers les fonctions de **chargé d'affaires**.